

## ACTUALITE SPIP

### Présentation du budget de la Justice 2016 Une CGT combative et dérangeante !

Montreuil, le 2 octobre 2015

Depuis 3 ans déjà le gouvernement Hollande s'entête dans une politique d'austérité qui s'attaque fortement à nos missions de services publics et aggrave toujours et encore le pouvoir d'achat de l'ensemble des fonctionnaires.

Si le ministère de la justice fait toujours partie des budgets « prioritaires », **la CGT n'est pas dupe !** Tout d'abord, ce budget reste stable avec 8 milliards d'euros ce qui reste un niveau très bas pour une Justice digne de ce nom. De plus, ce budget est toujours autant grevé par le poids honteux des partenariats publics privés. Créations d'emplois (943 pour 2016), besoins accrus en face d'un budget stable, cherchez l'erreur !

Enfin, les « priorités » gouvernementales se font toujours au détriment d'autres secteurs comme la santé, le logement, la formation professionnelle, ... pourtant tout aussi utiles socialement. Ainsi, il est illusoire de faire croire que la réinsertion est une mission essentielle si les budgets ne suivent pas tant à destination du milieu associatif que du secteur médico-social. Définitivement, ce budget d'austérité n'est pas prêt de réduire les inégalités sociales !

Si la ministre s'est évertuée à vouloir souligner que des accords au niveau de la fonction publique sur la rémunération et la carrière des fonctionnaires (PPCR) devaient être applicables, elle a omis de dire qu'il s'agissait là d'un coup de force de Valls.

**La CGT a dû rappeler fermement que le compte n'y était pas !** En effet, si la CGT a décidé, après une démarche de large consultation démocratique des personnels, de ne pas signer le protocole PPCR c'est bien parce que celui-ci ne constitue pas des avancées suffisantes pour les fonctionnaires. Des efforts doivent être faits de la part du gouvernement pour l'ensemble des agents qui voient quotidiennement leurs conditions de travail se dégrader, leurs missions dévoyées et leur reconnaissance oubliée. **La CGT continuera de se battre pour établir un rapport de force permettant le succès des revendications légitimes des personnels notamment sur les salaires et le pouvoir d'achat - augmentation du point d'indice avec rattrapage des pertes subies et intégration des primes dans le traitement, pour des revalorisations indiciaires pour toutes les catégories de personnels, pour l'accès en catégorie A type des travailleurs sociaux y compris des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, pour un déroulé de carrière équilibré et pour un service public de qualité.**

**Concernant la présentation du budget des SPIP**, les budgets de fonctionnement augmentent de 9% (**24,6 Millions d'euros** en 2016 contre 22,5 Millions l'année dernière). Compte tenu des créations de poste dans nos services et du retard accumulé, ce budget sera probablement insuffisant pour couvrir les besoins matériels induits.

En 2016, il y aura **200 créations de postes** dans les SPIP, mais la répartition entre les différentes catégories de personnels n'est pas encore arbitrée, celle-ci devrait être connue la semaine prochaine lors de la présentation du budget à la DAP.

La CGT insertion probation a donc saisi l'occasion pour questionner la ministre sur **deux sujets brûlants concernant les SPIP : la retraite des personnels socio-éducatifs et l'abandon de la pré-affectation**. Si la ministre avait une totale connaissance du premier sujet, elle a en revanche découvert le second !

**La CGT a tout d'abord rappelé à la ministre qu'une pétition ayant recueilli plus de 1000 signatures** de personnels lui avait été remise le 2 juillet par la CGT et la CFDT afin de dénoncer le sort injuste réservé aux pensions de retraites des ASS ayant intégré le corps des CPIP. En effet, ces personnels se voient appliquer depuis le 1er janvier 2015 un calcul ne prenant plus en compte la prime de sujétions spéciales sur l'intégralité de leur carrière dans l'administration pénitentiaire ; alors même que cela leur avait été promis lors de leur intégration, ce qui engendre une baisse drastique du montant de leur pension. La ministre s'était émue de cette situation et s'était engagée à faire avancer ce dossier rapidement afin que l'équité puisse être rétablie. Le service des retraites de l'Etat est saisi et bien sûr Bercy aussi... La ministre nous assure suivre de près cette décision qui devrait être prise dans une dizaine de jours. **La CGT insertion probation restera extrêmement vigilante et réactive sur cette question afin d'assurer la défense des intérêts de ces personnels et les tiendra informés très rapidement de l'issue, qu'elle espère favorable.**

Autre sujet d'actualité : l'abandon de la pré-affectation. **La CGT a interpellé la ministre à la suite de la démarche unitaire de l'ensemble des organisations syndicales représentatives aux CT SPIP visant à la suppression de la pré-affectation des CPIP stagiaires.** La CGT a rappelé les effets désastreux causés par ce système qui dure depuis 8 ans en termes d'appauvrissement de la formation et d'usure professionnelle. La ministre découvrait « en direct-live » ce sujet alors même que cela fait 8 ans que l'ensemble des organisations syndicales avec leurs expressions propres dénonce ce dispositif. Et alors même que la DAP, lors du dernier CT SPIP s'était engagée à prendre contact avec le ministère très rapidement, il y a déjà deux semaines... Certes nous ne sommes plus à deux semaines près, mais quand même ! La CGT a souligné l'urgence du sujet dans la mesure où la nouvelle promotion de CPIP vient de rentrer à l'ENAP et qu'il est inenvisageable de les laisser dans l'expectative et sans réponse à leurs questions.

Effet boule de neige, la présentation du budget s'est rapidement transformée en réunion sur la pré-affectation et la ministre a ainsi pu aussi découvrir que ce système produit aussi des désastres chez les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et les greffiers ! Aussi, il est plus que jamais temps d'affirmer haut et fort que la formation initiale est la clé de la réussite d'un service public de qualité, pour un ministère ayant des missions si essentielles pour notre société, **la CGT le martèle et demande donc à la ministre d'avancer rapidement sur ces sujets.**

**Une CGT combative et dérangeante pour défendre l'intérêt des personnels.**

**La CGT appelle l'ensemble des personnels à rejoindre la mobilisation unitaire et interprofessionnelle du 8 octobre!**